



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume III.

Montréal, (Bas-Canada) Septembre, 1859.

No. 9.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE: La royauté d'un jour, par Mme Desjardes Vulmore, (suite).—SCIENCE: Comptes-rendus des cours publics: Comptes-rendu du cours de langue française, donné à l'École Normale Jacque-Cartier, par M. le professeur Devisme, (à continuer).—Cours d'histoire du Canada donné à l'Université Laval par M. l'abbé Pothier, rapporté par M. Casgrain, évêque de l'Université, (suite).—ÉCRITURES: Pédagogie: De la manière d'organiser la profession d'instituteur, par J. J. Rapet (médecin).—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur: Aux Fils des cultivateurs par J. Aubert.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS.—Nominations: Professeur à l'École Normale-Laval.—Membre du Bureau des Examinateurs protestants de Montréal.—Commissaires et Syndics d'École.—Directeurs et auxiliaires de municipalités scolaires.—Bons offerts au Département de l'Instruction Publique.—La nouvelle loi postale et le Département de l'Instruction Publique.—Réduction des frais de port des rapports semi-annuels.—ÉPIGRAMME.—Une visite à la salle d'asile.—L'institut des Sourds-Muets.—Neuvième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale-Jacque-Cartier.—Revue Bibliographique: The teacher and the parent par Charles Northend.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Paris, Québec, Montréal.—Petite revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—Bulletin de l'Instruction publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin des bons exemples.—DISTRIBUTIONS DE PRIX.—Collège de Ste. Anne de Lapointière.

## LITTÉRATURE.

### La Royauté d'un Jour ou la Fête des Innocents.

(Suite.)

#### LE LOYER DE NOËL.

Sur ces propos, le père rentra suivi de sa femme et s'assit de l'air harassé d'un homme qui a longtemps couru. Il semblait toutefois plus consterné que las, tandis que sa femme, restée droite près de lui, prit sa main, disant: "Vous avez frappé à toutes les portes, Félix; maintenant, que la volonté de Dieu soit faite."

La grand'mère interrompit vivement sa fille dont la voix altérée inquiétait les enfants, et pour faire prendre un autre cours à leurs idées, elle avança ces paroles:

"Vous ne savez pas, ma fille, ce que vient d'ordonner Agnès pour les festins du jour?"

"Hélas! non, ma mère," répondit madame Catherine en s'efforçant de surmonter une grande peine. Le récit fut fait des souhaits d'Agnès, tandis que Just regardait avec confiance l'effet qu'ils allaient produire.

"Qu'en dites-vous?" résuma l'aïeule.

Madame Aldenhoff tourna tristement les yeux vers son mari, et, pour cacher son trouble, se pencha sur Agnès qu'elle embrassa plusieurs fois.

"Chère innocente! il faut qu'elle attende et qu'elle espère, lui conseilla-t-elle d'une voix plus serrée; on lura tout ce qu'on pourra. Cassez ces doux cœurs frais, ma mère, ils viennent du village de Sin; mettez-les au beurre noir, comme vous les aimez; il y en aura un entier pour Agnès; c'est là tout ce que nous possédons en ce moment, notre royaume!"

Par malheur elle ne put retenir le sanglot qui fit partir un cri ef-

frayé de la bouche ouverte d'Agnès. Le maître du logis se promenait avec agitation: Just ne savait plus que penser du présent si différent de son passé.

"Voilà ce qu'il ne fallait pas dire, murmura l'aïeule plus maîtresse d'elle-même; mais puisque vous ne pouvez cacher vos douleurs, ma fille, essayez du moins d'en sortir; j'ai à vous dire qu'Agnès a le droit, tout le jour, d'aller demander un délai pour vos loyers que l'on réclame. Les innocents peuvent aller frapper jusqu'au soir chez le riche, et, du ton royal de l'enfant Jésus, dire: Nous venons de la part du Sauveur; soyez humain, c'est lui qui vous le commande; c'est un innocent qui vous le conseille!... et nous verions alors si monsieur Duhém aura le cœur de repousser Agnès."

—Mais, ma mère, c'est demander l'aumône, cela! repartit son fils exaspéré, et c'est la demander à une pierre: j'aime mieux aller en prison!" A ce mot terrible, la reine Agnès poussa décidément les grands cris.

Madame Aldenhoff pleurait sur une assignation qu'elle venait de déchiffrer. Just se précipita sur la poitrine de son père, et s'attachant à son gilet, comme pour l'empêcher d'aller en prison, cria tout hurlant: "Non! non! non!"

—Eh bien, non, eh bien, non! mon garçon! on tâchera, on verra... Allons, la paix! vous êtes de bons petits enfants, et Dieu vous bénira."

Un silence s'établit dans cet intérieur désolé. Ce fut Agnès qui le rompit tout à coup, en apportant à son père un petit papier soigneusement plié, qu'elle venait de tirer de son armoire. La pauvre enfant croyait posséder beaucoup et l'offrait de toute son âme pour sauver sa famille.

"Qu'est-ce donc que vous me donnez, Agnès?"

—Ma lettre de change," répliqua-t-elle avec conviction.

M. Aldenhoff parcourut, sans la comprendre d'abord, cette lettre de change ainsi conçue:

"Par cette lettre de change et à vue, je payerai à mademoiselle Agnès Aldenhoff la somme de deux patars de Brabant, valeur reçue en obéissance, ourlets bien faits et jarrettières de laine tricottées proprement.

"Ce

1790.

"JEAN ALDENHOFF."

C'était en effet l'oncle Jean qui, peu de temps avant sa rupture avec son frère, délivrait chaque samedi ces valeurs à ses neveux quand ils avaient contenté leurs parents durant la semaine. De tels billets n'avaient point cours dans le commerce, mais ils donnaient une habitude d'ordre aux enfants, qui n'en devenaient pas pour cela plus intéressés; seulement ils s'accoutumaient de bonne heure à penser que la richesse du pauvre est inséparable du travail et d'une conduite régulière.

L'aïeule ne manqua pas de s'apercevoir que les yeux de son fils avaient peine à se détacher de la signature de Jean Aldenhoff; aussi dès qu'il eut rendu doucement à sa fille le papier, en disant qu'il en faudrait quatre mille fois davantage, la grand'mère s'efforça de parler comme on fait quand on cause raisonnablement sur la morale;